

Projet athlétisme : Année 2021/2022

Objectifs :

- Développer un talent ou un intérêt pour l'athlétisme en pratiquant les courses, les sauts et les lancers ou en devenant juge et en validant ce travail EN COMPETITION UNSS.
- Progresser dans le travail en autonomie, donner le goût de l'effort et expérimenter la mise en projet qu'il soit individuel ou collectif.

Attendus des élèves

- Donner le meilleur de soi-même lors de chaque séance.
- Continuer à pratiquer ou à juger à l'association sportive athlétisme et aux compétitions UNSS tout au long de l'année.

Organisation :

- Une séance de 2 heures inscrite à l'emploi du temps de l'élève chaque semaine et des entraînements obligatoires programmés une fois par mois le mercredi après-midi.
- Un calendrier avec les dates d'entraînements du mercredi et de compétitions UNSS établi pour l'année dès la mi-septembre. Les élèves peuvent donc s'organiser pour concilier leur pratique à l'association sportive du mercredi et leur pratique éventuelle de club.
- Les compétitions UNSS sont au nombre de 4 : 1 rencontre régionale en décembre qualificative pour des éventuels championnats de France en salle en janvier. 1 rencontre régionale de relais en mars, 1 rencontre départementale en avril et 1 rencontre régionale en mai qualificatives pour des éventuels championnats de France en juin.

Enseignement :

Il est assuré par M. Bourgeois et M. Micas, professeurs d'EPS au collège.

Recrutement :

Le recrutement s'effectue sur la base du volontariat, le seul critère de sélection d'un élève est la qualité de son engagement à l'association sportive athlétisme l'année précédente.

Les professeurs responsables du projet athlétisme se réservent le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout élève dont ils jugent l'engagement au sein du projet insuffisant ou le comportement non approprié à la bonne dynamique du groupe.

ATTENTION UN ELEVE NE PEUT PAS CUMULER LA MEME ANNEE PLUS DE 2 ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS OU PROJETS.